Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2006) **Heft:** 199-200

Vorwort: Éditorial

Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LÉditorial

ous avez entre les mains le numéro 200. Les plus fidèles d'entre vous savent que cela ne veut pas dire grand-chose. La numérotation est repartie à 001 en 1988, lors d'une des nombreuses « nouvelles formules » qui ont émaillé la vie de Suisse magazine (ex-Messager suisse). Cette fois-là la nouveauté c'était que la Revue suisse, fille du Messager suisse, avait décidé de voler de ses propres ailes. Le Messager suisse conservait son indépendance - mais passait en couleurs - sous les plumes de Nelly Silvagni et de Pierre Ionneret.

Ouitte à se répéter, tentons une fois de plus de dissiper la confusion qui règne depuis. **Suisse magazine**, successeur du **Messager suisse**, c'est un magazine indépendant qui ne vit que de vos abonnements et paraît 6 fois par an. La **Revue suisse** est une revue financée par Berne et codirigée par le DFAE. Guillaume Tell a peut-être engendré Helvetia, mais Guillaume Tell n'est PAS Helvetia

La comparaison de l'actualité suisse et de l'actualité française de ces dernières semaines montre d'autres sujets de réflexion. En Europe, des rumeurs d'OPA du groupe indien Mittal sur le sidérurgiste Arcelor provoquent immédiatement la convocation des deux patrons au ministère français des Finances. En Suisse, les projets de fermeture du site jurassien de Swissmetal à Reconvilliers sont déclarés « affaire privée ». C'est tout juste si le conseiller fédéral Deiss ose demander que soit nommé un médiateur. ce qui lui vaut d'être taxé d'interventionniste. Regardez bien d'ailleurs la photo du médiateur, le chocolatier Rolf Bloch, et vous verrez qu'il n'est pas sans rappeler une tête bien connue dans nos pages. A l'heure où nous mettons sous presse, force est de constater l'échec de la médiation.

Micheline Calmy-Rey, de son côté, a beaucoup fait parler d'elle... en se taisant. En effet, au nom d'une certaine conception de la neutralité, malheureusement de plus en plus mal comprise, elle a rappelé quelques fondamentaux.

Elle a notamment déclaré que la Suisse, pays neutre, dépositaire des Conventions de Genève et berceau de la Croix-Rouge, avait un rôle particulier à jouer. Mais elle n'a pas le droit de se positionner d'un côté ou de l'autre, a-t-elle précisé. Il n'est donc pas question de se déclarer solidaire avec le Danemark et la Norvège. En revanche, la ministre des Affaires étrangères a condamné fermement la violence et les appels au boycott lancés contre ces pays. Soulignant que la Suisse entretenait des relations de confiance avec les États musulmans, elle a plaidé pour leur maintien et encouragé la compréhension mutuelle. Et de soutenir l'adoption d'une résolution à l'ONU concernant le respect des religions. Sur le plan intérieur, la conseillère fédérale a appelé à davantage de respect. La liberté d'expression et celle de la presse sont certes des droits fondamentaux. Il v a toutefois « non seulement des limites légales, mais aussi des limites éthiques ». Elles se situent « là où l'on commence à toucher à la dignité d'autres être humains », a-t-elle affirmé. Selon elle, le dialogue et l'écoute sont le seul moven pour que s'établissent respect et compréhension entre les sociétés et les cultures.

Voilà une preuve de plus, si le besoin s'en faisait sentir, que la Suisse est



toujours au milieu de l'Europe, mais... assez loin de son centre. Notre perfide Jérôme Liniger n'a d'ailleurs pas manqué de le remarquer.



Dans l'actualité des Suisses de France, nous aurions aimé vous parler du Congrès des Associations suisses de France qui se tiendra à Paris en avril. Mais malgré de nombreuses relances, l'équipe journalistique de Suisse magazine n'a pu obtenir le droit de faire un reportage comme elle en fait sur de nombreuses autres manifestations. Vous trouverez sans doute ces informations dans la Revue Suisse.

Et pour terminer sur une note positive, saluons la bienveillance de l'équipe du Consulat général parisien qui – sans bruit et avec gentillesse – donne quelques précieux coups de pouce à votre petit magazine

PHILIPPE ALLIAUME

philippe.alliaume@suissemagazine.com